Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 36 (1999)

Heft: 1405

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Articulez, on vous écoute

Entre science-fiction et réalité, le système d'écoutes «Echelon» fait parler de lui.

E SYSTÈME D'ÉCOUTES « Echelon », vous connaissez? Non bien sûr. Jusqu'en 1998, personne n'en avait entendu parler, jusqu'à la publication d'un rapport du STOA, acronyme anglais de la Commission d'évaluation des choix technologiques et scientifiques du Parlement européen. «Echelon» est un réseau mondial d'interception des communications mis en place par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. La NSA, une agence américaine «concurrente» de la CIA coordonne l'ensemble. Jusque-là, rien de bien original. L'espionnage électronique a sans doute commencé avec le premier téléphone.

Données à contenu sensible

Mais citons Jean-Pierre Cloutier dans ses chroniques de Cybérie; selon lui, «Echelon» est «un système de surveillance qui s'étend au monde entier [...] pointé sur tous les satellites-clé d'Intelsat utilisés pour transmettre l'essentiel des communications téléphoniques, Internet, le courrier électronique, fax et télécopies dans le monde entier». Un réseau d'antennes est pointé en permanence sur les satellites de télécommunications, enregistre, décrypte et reconstitue la totalité de l'information transmise. Ce réseau terrestre est complété par des engins en orbite chargés d'enregistrer ce qui aurait pu échapper aux stations terrestres, essentiellement les transmissions de données par voie hertzienne.

Les données sont classées automatiquement dans des bases de données sans aucune intervention humaine. Elles ne sont pas retenues en totalité. Seules celles présentant un contenu «sensible» sont archivées et font l'objet d'une exploitation par des opérateurs humains. Le système fonctionne sur la base de mots clés et ne retient que les transmissions contenant les syntagmes sélectionnés.

Le système «Echelon» est aujourd'hui orienté vers le renseignement économique, mais n'importe quel thème pourrait tout à coup intéresser les commanditaires, de la candidature d'une ville aux Jeux olympiques jusqu'aux communications entre banques des

deux côtés de l'Atlantique. On comprend immédiatement pourquoi la Suisse est aussi concernée par «Echelon».

Les faits sont connus depuis dix-huit mois, révélés par le journal italien *Il mondo* et repris dans *Courrier international* en avril 1998. Visiblement ce sujet n'intéresse pas, peut-être à cause du côté science-fiction à la limite du crédible de cet incroyable dispositif. En septembre 1998, deux députés européens du groupe des verts et un de leurs conseillers ont présenté sans grands résultats un document à la Commission des libertés publiques du Parlement européen.

Adopter un code de conduite

Ils insistent bien évidemment sur la grave menace pour la liberté individuelle qui existe dès l'instant où monsieur tout le monde peut être espionné. La question est aussi économique. Les entreprises européennes... non britanniques ne bénéficient pas du système et souffrent donc d'un désavantage compétitif. Enfin, ils posent le problème de la confiance des membres de l'Union à l'égard de la Grande-Bretagne qui, en Europe, profite seule du système. La perfide Albion est de retour!

Le commissaire Bangeman affirma l'an passé au Parlement européen que personne n'avait vraiment de preuves de l'existence d'« Echelon », mais que, après tout, son existence était possible. En avril de cette année, l'action anti-«Echelon», fut relayée aux USA par l'ACLU (American civil liberties union), qui demande au Congrès d'enquêter sur les menaces que fait peser «Echelon» sur les droits civiques. Une cybermanif a été organisée le 21 octobre sur Internet. Un groupe d'hacktivistes (militants du réseau libre en sabir Internet) a essayé de saturer «Echelon» en échangeant une énorme quantité de messages contenant des mots-clés forcément repérés par le système comme Mossad, Ben Laden, Waco, etc. Cette démarche au résultat inconnu suscite bien sûr le plus grand des scepticismes.

Les députés verts demandent l'adoption d'un code de conduite et d'une législation internationale sur la protection des données. Alors, paranoïa ou

réalité? «Echelon» est-il vraiment ce big brother tapi dans l'ombre ou un système d'espionnage électronique perfectionné, certes, mais tout de même limité dans ses performances? Le nouveau Parlement doit absolument se préoccuper de ces questions. Mais il n'existe pas encore dans ce domaine en Suisse le réseau associatif et militant qui sert d'aiguillon au politique. Nous avons besoin d'une ATE ou d'une Déclaration de Berne des télécommunications. jg

Les références

Les articles de Jean-Pierre Cloutier sont disponibles chaque semaine à l'adresse:

http://cyberie.webdo.ch/

Les rapports du STOA sont disponibles sur des sites officiels, mais aussi critiques:

http://www.cyber-rights.org/interception/stoa/ic2kreport.htm http://www.europarl.eu.int/dg4/ stoa/fr/publi/166499/execsum.

Le rapport des députés verts au Parlement européen:

http://www.ecolo.be/dossiers/ BigBrother/Echelon980922.html

IMPRESSUM

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Géraldine Savary (gs) Ont collaboré à ce numéro: Gérard Escher (ge) André Gavillet (aa) Jacques Guyaz (jg) Roger Nordmann (rn) Charles-F. Pochon (cfp) Forum: René Longet Débat: Luc Recordon Composition et maquette: Françoise Gavillet, Géraldine Savary Responsable administrative: Murielle Gay-Crosier Impression: IAM SA, Renens Abonnement annuel: 90 francs Étudiants, apprentis: 60 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 E-mail: domaine.public@span.ch Site: http://www.domainepublic.ch CCP: 10-15527-9